

Communiqué de presse

Berne, le 27 octobre 2021

L'usam veut des mesures d'encouragement rapides en faveur du personnel soignant et dit donc NON à l'initiative sur les soins infirmiers

La Suisse manque de personnel soignant bien qualifié. Le contre-projet indirect opposé à l'initiative sur les soins infirmiers adopté par le Parlement prévoit un solide programme d'encouragement. Ce programme peut entrer en vigueur immédiatement après le rejet de l'initiative sur les soins infirmiers. Pour l'usam, il est important d'agir vite. C'est la raison pour laquelle la Chambre suisse des arts et métiers a décidé de recommander de voter NON à l'initiative.

Avec les efforts qu'elle a déployés jusqu'ici, la Suisse n'a pas réussi à former suffisamment de personnel soignant. Le manque de personnel a, jusqu'à présent, dû être comblé par des infirmières et infirmiers diplômés étrangers, ce qui présente de nombreux inconvénients. Il faut donc agir au niveau du recrutement et de la formation du personnel soignant. Dans le cadre des délibérations parlementaires, l'usam s'est ainsi prononcée pour l'élaboration d'un contre-projet indirect qui puisse être rapidement mis en œuvre et attaque le problème à la racine. Ce projet permettrait d'investir quelque 460 millions de francs en huit ans et donne en outre des compétences plus étendues aux soignants.

Une adoption de l'initiative sur les soins infirmiers nécessiterait tout d'abord l'élaboration d'une loi d'exécution. L'expérience montre que cela prend des années. Des années durant lesquelles le domaine des soins ne connaîtrait aucune amélioration. La Suisse ne peut se le permettre.

Une autre raison importante du NON de l'usam à l'initiative réside dans la hausse significative des coûts supplémentaires qu'elle engendrerait pour les assurés. Par ailleurs, l'usam s'oppose à ce que la Confédération s'imisce dans la politique salariale du domaine des soins et édicte des conditions de travail distinctes. Ces éléments clés de la politique en matière de personnel doivent se régler entre partenaires sociaux, comme c'est la pratique en Suisse.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Hans-Ulrich Bigler, directeur, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.